

avant le Congé de Noël, puis-je lui demander s'il y a eu échange de documents de quelque importance entre le colonel Churchill et le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard, relativement à la chaussée de Northumberland, depuis que le colonel Churchill est au service du ministère des Travaux publics?

M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, la question pourrait être traitée plus à fond lors de l'appel de la motion la concernant. Je vais néanmoins y répondre brièvement; tous les documents que nécessiterait la motion ne pourraient être produits, vu qu'ils seraient interministériels.

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A PROPOS DES TROUPES CANADIENNES À CHYPRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable ministre de la Défense nationale. Pourrait-il nous dire si une décision a été prise relativement aux troupes canadiennes cantonnées à Chypre?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): C'est une décision, monsieur l'Orateur, qui relève du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et, personnellement, je n'ai rien à déclarer de nouveau à ce sujet.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je peux ajouter que cet après-midi, je crois, le Conseil de sécurité des Nations Unies va considérer l'affaire, et la position du gouvernement canadien dépendra complètement de cette décision.

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'OPPORTUNITÉ DE RENONCER AU DÉBAT D'AJOURNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. A. Bell (Carleton): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser au leader de la Chambre une question au sujet des travaux de la Chambre ce soir? Ne jugerait-il pas approprié de renoncer au débat d'ajournement ce soir afin de permettre aux membres du personnel de partir plus tôt?

M. Knowles: Peut-être pourrions-nous l'avoir à six heures.

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, ce serait une bonne idée de renoncer au débat d'ajournement ce soir.

M. l'Orateur: En est-il ainsi ordonné?

Des voix: D'accord.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DÉPUTÉS DESCENDANTS DES PÈRES DE LA CONFÉDÉRATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Ralph Cowan (York-Humber): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Comme c'est aujourd'hui le dernier jour de séance du Parlement en cette centième année de la Confédération, j'aimerais rappeler à la Chambre que nous avons parmi nous deux descendants en ligne directe des pères de la Confédération. Je crois que le 21 décembre est le jour anniversaire de la mort de l'un de ces messieurs, l'honorable Edward Whelan, dont descend en ligne directe M. Eugene Whelan, le député d'Essex-Sud. Et le député de Lotbinière, M. Auguste Choquette, est un descendant en ligne directe de sir Pascal Taché, qui fut premier ministre du Canada et qui était le trisaïeul du député. Les Canadiens français ont le talent de connaître leur arbre généalogique et peuvent remonter de nombreuses générations. Il n'y a pas de doute que l'honorable député de Lotbinière est un descendant direct de sir Pascal Taché.

Les Irlandais étaient d'une espèce plus nomade mais nous pouvons prouver que l'honorable député d'Essex-Sud est le descendant direct de l'honorable Edward Whelan qui représentait l'Île du Prince-Édouard à la deuxième conférence de Québec et qui a également assisté à la conférence de Charlottetown. Sir Pascal Taché a présidé la première conférence de Québec mais malheureusement il est décédé avant les deux autres réunions. L'honorable Edward Whelan était un imprimeur, un homme selon mon cœur, et pour prouver qu'il y a un lien direct entre lui et l'honorable député d'Essex-Sud, puis-je citer quelques mots d'un éditorial publié le 21 décembre 1867 dans le *Globe* de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). Le voici:

M. Whelan s'est fait l'ardent champion des humbles et s'est vite attiré l'opposition inflexible de la dynastie familiale qui régnait sur l'île.